



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2018

6

**OBJET : Exercice 2018 - Finances - Décision modificative n°2**

DELIBERATION APPROUVEE PAR	Voix-pour  Abstention(s)	Voix-contre  Non-participation au vote	A l'unanimité
-------------------------------	--------------------------------	--	---------------

L'an deux mille dix-huit, le treize décembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué par son Président le 6 décembre 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain MAZAGOL, Premier vice-président.

**COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE (GPS&O)**  
**En substitution de huit communes au 1<sup>er</sup> janvier 2016**

ANDRESY - CARRIERES SOUS POISSY -CHANTELOUP LES VIGNES -MEDAN - ORGEVAL POISSY -  
TRIEL SUR SEINE - VILLENNES SUR SEINE

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
M. AUDEBERT Sylvain	Mme LE BILHAN Florence
M. BERTAUX Jean-Jacques	Mme GAMRAOU AMAR Kadija
M. BOUTOILLE Jean-François	M. MAROTTE Jean-Pierre
M. BRENOT Jean-Luc	Mme DAUVERGNE Muriel
Mme DEBAISIEUX-DENE Hélène	M. JOURDAINNE Jean-Michel
M. DEGAND Pierre-François	M. HARDOUIN Olivier
M. DEWASMES Éric	Pas de suppléant désigné au 26 juin 2018
M. DUPON André—Excusé	M. CHARNALLET Hervé
M. GOURVENEC Jean-Yves	M. GUILLARD Didier
Mme KAUFFMANN Karine	M. ABDELBAHRI Youssef
M. LE BLOAS Aimé—Excusé	M. DOUNIES Guy
M. MAZAGOL Alain	M. ANNE Jean-Claude
M. MONNIER Georges	Mme GRAPPE Claude
M. OLIVE Karl Président, présent à partir de la délibération 7 incluse	M. ROGER Eric
M. PONS Michel—Excusé	M. CHARLES Jean-Michel
M. SANTINI Jean-Luc	Mme AZZOUC Myriam

## COMMUNES

### AIGREMONT :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
M. JULIEN Rémy M. UDRON Jean	Mme SIMON Caroline M. ROSALES Alfred

### CHAMBOURCY :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
M. ALZINA François M. FERRU Bernard	Mme DOUCET Caroline M. RIVET Jacques

### MAURECOURT :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
M. COQUELET Robert M. WOTIN Daniel	M. LEBRUN Serge M. DRECOURT Joël

**13 titulaires présents jusqu'à la délibération n°6 et 14 titulaires présents à partir de la délibération n°7, arrivée de Monsieur Karl OLIVE.**

**9 titulaires absents, puis 8 titulaires absents à partir de la délibération 7.**

**Aucun suppléant présent en séance.**

**SECRETAIRE : M. François ALZINA.**

Les membres présents forment la majorité des membres du Comité Syndical en exercice, lesquels sont au nombre de 22.

- : - : - : -

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 et ses mises à jour successives,

Vu le budget de l'exercice 2018 proposé par le Président et adopté par délibération du 10 avril 2018,

Vu la décision modificative n°1 adoptée par délibération du 26 septembre 2018,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une décision modificative n°2 pour prendre des ajustements sur les amortissements en opérations d'ordre,

Vu l'avis du Bureau syndical du 13 décembre 2018,

LE COMITE,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

**Article 1 :**

D'adopter la décision modificative numéro 2 au budget 2018 comme suit :

Chapitre	Compte	Sens D-R (o : ordre/ r : réel)	Section	Montant (€)
042	6811	D.o	EXP	38 336,12
040	28121	R.o	INV	4 176,00
040	28128	R.o	INV	26 621,99
040	28138	R.o	INV	7 538,13
67	673	D.r	EXP	-38 336,12
23	2315	D.r	INV	38 336,12
23	2315	D.o	INV	-330,00
21	238	R.o	INV	330,00
21	21532	R.o	INV	25 559,60
27	2762	D.o	INV	25 559,60

**Article 2 :**

De donner pouvoir à Monsieur le Président pour exécuter la présente délibération.

Le Président,  
Maire de Poissy,  
Vice-président de la Communauté urbaine  
Grand Paris Seine & Oise,  
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,



Karl OLIVE